EXTRAITS

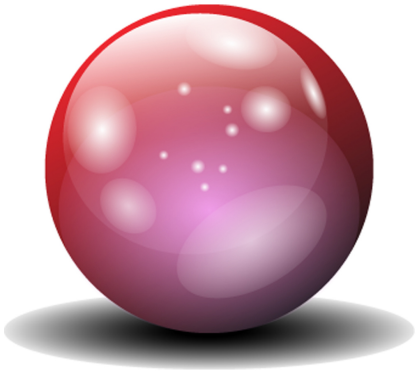

La veille juridique

Concepts techniques et outils

Série Auto-formation

Collections

Veille stratégique

Information Connaissances

Didier Frochot, Fabrice Molinaro, Pierre-Erik Devie

Septembre 2010

Les Infostratèges

Les Infostratèges – Sarl – 42 rues des Haies – 75020 Paris

Dernière mise à jour – Septembre 2010

SOMMAIRE

Première partie : La veille juridique dans tous ses états

CHAPITRE I. INTRODUCTION À LA VEILLE JURIDIQUE 5

SECTION 1. POUR FAIRE UN BON VEILLEUR JURIDIQUE 5

Les bases de la veille juridique 5

SECTION 2. NOTION DE VEILLE : MÉCANISMES 7

I. Histoire et terminologie 7
II. Veille stratégique ou intelligence économique : définitions 8
III. Ce que n'est pas la veille 9

SECTION 3. MÉTHODOLOGIE : ÉLABORER UN DISPOSITIF DE VEILLE 11

I. Détermination du ou des sujets considérés comme stratégiques pour l'organisation 11
II. Définition de l'angle sous lequel il convient de suivre le thème 11
III. Cerner le sujet à suivre 12
IV. Identifier les points d'accès utiles 13
V. Lister et/ou rechercher les contacts à prendre 13
VI. Mise en place du plan de veille 14
VII. Méthode de veille : fiche synthétique 16

SECTION 4. LA VEILLE JURIDIQUE 17

Spécificité de la veille juridique 17

SECTION 5. PILOTAGE : LES 4 « COMMENT ? » DE LA VEILLE 22

I. Comment Trouver/Recevoir ? 23
II. Comment appréhender ? 24
III. Comment rendre compte ? 25
IV. Comment capitaliser ? 26

CHAPITRE II. CARTOGRAPHIE ET CIRCUITS JURIDIQUES SUR INTERNET 27

Introduction 27

SECTION 1. CARTOGRAPHIE DU SECTEUR JURIDIQUE SUR INTERNET 28

I. Différents types de ressource 28
II. Comment trouver des sources 32
III. Comment évaluer ses sources ? 34
IV. Cartographier sa veille juridique sur Internet 34

SECTION 2. INTRODUCTION AUX CIRCUITS DE L'ÉLABORATION DU DROIT 36

I. Les circuits de l'élaboration du droit national 36
II. Les circuits d'élaboration du droit communautaire 43
III. Les circuits de la jurisprudence 48

CHAPITRE III. LES OUTILS DE RECHERCHE GÉNÉRALISTES AU SERVICE DE LA VEILLE 52

Introduction 52
I. Les répertoires généralistes 53
II. Les moteurs généralistes 59
III. Tableaux comparatif répertoires / moteurs 61
IV. Quelques moteurs de recherche 61
V. Éléments de méthode de recherche appliqués aux moteurs de recherche 66
VI. Enregistrer un profil de recherche sur un moteur 67
VII. Quelques fonctions avancées essentielles de *Google* 68
VIII. Les méta-outils et agents de recherche 74

CHAPITRE IV. INTRODUCTION AU WEB 2.0 79
I. Notion de Web 2.0 79
II. Outils emblématiques du web 2.0 (aperçu) 81
III. La technologie Web 2.0 au service de la veille et de la recherche d'information 83

CHAPITRE V. LES AGRÉGATEURS D'ACTUALITÉ AU SERVICE DE LA VEILLE 86
I. Notion d'agrégateurs d'actualité 86
II. Google Actualités 86
III. Wikio 93

CHAPITRE VI. LES OUTILS DE RÉSEAU SUR LE NET 102
I. Lettres d'informations, listes de discussions 102
II. Les forums 104
III. Les blogs d'experts 105
IV. Les réseaux sociaux 108
V. Le réseau Twitter 109

CHAPITRE VII. LES OUTILS D'ALERTE PAR COURRIEL 111
I. Principes de fonctionnement des alertes 111
II. Les Alertes de Google 112
III. Les alertes sur l'actualité de Wikio 115
IV. Quelques sites proposant des alertes par courriel 116

CHAPITRE VIII. LE MONDE DES FLUX RSS 120

SECTION 1. NOTION DE FLUX RSS 120
I. De la syndication de sites aux flux RSS 120
II. Ouverture des flux RSS aux internautes 122

SECTION 2. QUELQUES EXEMPLES DE LECTEURS 126
I. Les autonomes 126
II. Les intégrés 127
III. L'envoi par courriel : le stock garanti 132
IV. Les lecteurs web 133

SECTION 3. LES OUTILS DE TRAITEMENT DES FLUX RSS 135
I. Filtrer ses flux 135
II. Les modules d'x-Fruits 139
III. Les modules d'ExtraLabs 140
IV. Le cas de *Google Reader* : mode d'emploi allégé 141
V. Pour mémoire : *Netvibes* et *iGoogle* 149

SECTION 4. DU BON USAGE DES FLUX RSS 151
Chercher des flux 151

CHAPITRE IX. LES OUTILS DE SUIVI DE SITES OU DE PAGES 153
I. Wysigot 153
II. Follow That Page 156
III. Watch 360 158
IV. Update Scanner (plug-in pour Firefox) 158
V. Autres outils de suivi de pages et de sites 158

CHAPITRE X. LES MOTEURS PERSONNALISÉS 159
I. Principe des moteurs personnalisés 159
II. Google CSE 159
III. Quelques autres moteurs personnalisables 164

Deuxième partie : Annexes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DROIT 166
I. Spécificité du droit et de l'information juridique 166
II. Le rôle du droit et de l'information juridique dans les organisations 175
III. La hiérarchie des normes 177
IV. La codification 181
V. Les sources classiques du droit français 189
VI. Le numéro NOR 194
VII. Comment lire un référence bibliographique juridique ? 195
VIII. La justice : Rappels terminologiques 199
IX. L'Organisation juridictionnelle française 200
X. Les publications officielles françaises 203
XI. Les publications officielles communautaires 207

PRÉSENTATION DU SITE LÉGIFRANCE 210
I. Introduction 210
II. Présentation de l'interface 211

PRÉSENTATION DU SITE DU SÉNAT 225
I. Introduction 225
II. Présentation de l'interface 227

PRÉSENTATION DU SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE 237
I. Introduction 237
II. Présentation de l'interface 238
III. La recherche d'information sur le site 244
IV. La veille législative de l'Assemblée Nationale 247

PRÉSENTATION DU SITE EUR-LEX 251
I. Historique du portail 252
II. Les grandes rubriques du portail 252
III. Exemple concret de recherche 257

PRÉSENTATION DU SITE PRELEX 260
I. Qu'est-ce que *Prelex* ? 260
II. Présentation de l'interface 261

PRÉSENTATION DU SITE DE L'ŒIL 264
I. Introduction 264
II. Présentation de l'interface 265

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 275
I. Concernant l'information, la documentation et la veille juridiques 275
II. Concernant les sources et la procédure d'élaboration du droit 275
III. Concernant les sources du droit communautaire 275
IV. Concernant l'organisation administrative 276

VII. MÉTHODE DE VEILLE : FICHE SYNTHÉTIQUE

La mise en place d'un dispositif de veille suppose plusieurs éléments et phases :

- **Détermination du ou des sujets considérés comme stratégiques pour l'organisation :**
  - Par induction
  - Suite à une demande formelle
- **Définition de l'angle sous lequel il convient de suivre le thème :**
  - Fonctions attendues
  - Conformité aux objectifs de veille
- **Cerner le sujet à suivre :**
  - À partir des éléments donnés
  - Délimiter l'aire du sujet
  - Pré-recherche pour faire le point
- **Identifier les points d'accès utiles**
- **Lister et/ou rechercher les contacts à prendre**
- **Mise en place du plan de veille :**
  - Détermination des sources, canaux et points d'accès mis en œuvre
  - Équation de recherche en fonction des outils
  - Orchestration des canaux
  - Calendrier de suivi :
    - Agenda électronique
    - Agent de recherche automatisé
- **Révision et adaptation périodique des objectifs de veille et de leur caractère stratégique**

que la gestation de la réglementation a déjà été suivie. Mais pour toutes sortes de raisons ce suivi peut ne pas avoir eu lieu et il convient malgré tout de *réagir* au plus vite et de modifier les pratiques juridiques pour se mettre en conformité sans délai avec le nouvel ordre juridique ainsi édicté[9].

Veille d'application

Une dernière catégorie de veille nous est apparue en stage de formation. Il s'agit dans ce cas, après qu'un nouveau dispositif juridique soit apparu, d'en suivre la mise en œuvre, l'entrée en application ou son interprétation par la jurisprudence[10].
De même, on parlera aussi de veille d'application pour suivre la mise en place des textes d'application d'une loi : décrets bien sûr, mais aussi arrêtés et encore circulaires.

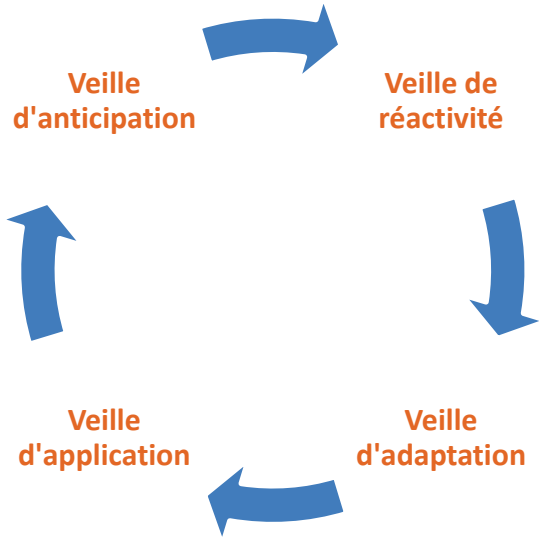

Quatre grands types de veille juridique

Schéma 6 : *Les quatre grands types de veille juridique*

2. Les canaux de la veille juridique

La veille juridique va donc consister à porter une attention spécifique sur certaines informations jugées stratégiques. Celles-ci peuvent transiter, nous l'avons déjà évoqué, par de multiples canaux. Nous décrivons ici dans une approche rapide les principales voies d'accès à l'information stratégique dans le cadre d'une veille juridique.
Tout d'abord le schéma suivant illustre cette attention tous azimuts de la démarche de veille.

[9] Un exemple pourrait être celui de la mise en conformité des procédures de marchés publics aux nouvelles dispositions d'origine communautaire. On sait d'ailleurs que la situation n'est pas aussi simple qu'une pure mise en conformité des règles des collectivités territoriales, puisque cette adaptation passe aussi par une rectification de la conformité aux normes européennes du nouveau code des marchés publics, ce qui du coup pourrait faire aussi l'objet d'une veille d'adaptation…

[10] Ce sera le cas pour la législation sur les responsabilités des élus, déjà citée. La nouvelle loi étant parue, les services intéressés vont devoir suivre régulièrement l'interprétation jurisprudentielle des nouveaux textes.

- **Les dossiers législatifs sur le site de l'Assemblée Nationale**

Les dossiers de l'Assemblée nationale sont très bien suivis eux aussi.

www.assemblee-nationale.fr/12/documents/index-dossier.asp

Voir aussi
Présentation du site de l'Assemblée nationale – État d'avancement des travaux législatifs

Les sites des assemblées parlementaires

Il est encore possible de suivre pratiquement au jour le jour le devenir d'un texte lorsqu'il est dans le circuit parlementaire. Voici quelques points d'accès notables.

- **Ordre du jour de la Séance**

Il est possible de consulter l'ordre du jour prévisionnel de la Séance. Et ceci plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant, de manière toujours plus précise à mesure qu'on s'approche des échéances.

Adresses directes :

www.assemblee-nationale.fr/agendas *pour le site de l'Assemblée Nationale*
www.senat.fr/seancepub.html *pour le site du Sénat*

Voir aussi :
Présentation du site de l'Assemblée nationale – Les travaux en séance
Présentation du site du Sénat – L'accès à la séance publique

- **Programme de travail des commissions**

Les commissions publient elles aussi leur programme de travail. Il est donc possible d'identifier à quel moment un texte sera étudié et par quelle commission.

Adresses directes :

www.assemblee-nationale.fr/commissions
www.senat.fr/commission

Voir aussi
Présentation du site de l'Assemblée nationale – Travaux en commission
Présentation du site de l'Assemblée nationale – Recherche avancé
Présentation du site du Sénat – Les travaux en commission
Présentation du site du Sénat – La recherche d'information sur le site

- **Comptes rendus**

Les comptes rendus de séances sont publiés sur les sites des assemblées. C'est un énorme travail réalisé par chacun des secrétariats de la Séance. Dès le lendemain matin, le compte rendu analytique est disponible, quelle qu'ait été l'heure de clôture de la séance, parfois tard dans la nuit… Le compte rendu intégral est en général disponible sous trois ou quatre jours.

Adresses directes :

www.assemblee-nationale.fr/12/debats
www.senat.fr/somsea.html

Voir aussi
Présentation du site de l'Assemblée nationale – Les travaux en séance
Présentation du site de l'Assemblée nationale – Recherche avancé
Présentation du site du Sénat – L'accès à la séance publique

Plus concrètement, si l'on veut par exemple retrouver sur le site *Les Infostratèges* les contenus comprenant l'expression *moteur de recherche* il suffira de saisir dans la fenêtre de recherche :

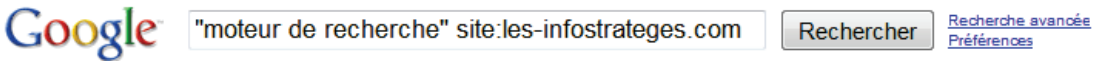

Image 12 : *Copie d'écran – Recherche sur un nom de domaine avec Google*

- L'expression « *moteur de recherche* » est entre guillemets pour une recherche sur l'expression exacte
- Cette requête renverra aussi bien des résultats issus du site d'information www.les-infostrateges.com que du site de notre offre http://notre-offre.les-infostrateges.com , pour restreindre la recherche au site d'information, préférer l'expression site:www.les-infostrateges.com

***Attention** à la syntaxe* : il n'y a aucun espace, la requête sur le nom de domaine est toute attachée.

Il est également possible d'effectuer sa recherche sur les différents niveaux d'un nom de domaine. Par exemple la requête :

Image 13 : *Copie d'écran – Recherche sur un nom de domaine à plusieurs niveaux avec Google*

- La terminaison *gouv.fr* est propre aux sites gouvernementaux. Cette requête rapportera donc des résultats comprenant l'expression exacte exclusivement sur des sites gouvernementaux.

2. Recherche sur les sites liés

Paragraphe lié :
Chapitre II – Section 1 – Comment trouver des sources – Les moteurs de recherche spécialisés

Une option très utile en veille, en particulier pour découvrir de nouvelles sources. C'est en quelques sortes l'extension du *site:* vu ci-dessus, puisqu'elle permet d'étendre la recherche aux sources proches – au niveau du contenu – d'un site donné. Voici sa syntaxe :

related:*url-du-site-ou- du-nom-de-domaine*

Ainsi, la requête *related:les-infostrateges.com* permettra d'obtenir un éventail de sources partageant des centres d'intérêt avec notre site.
On peut y ajouter bien-sûr tous les mots-clés que l'on souhaite.

À titre d'exemple la création d'une rubrique affichant les articles issus d'un ensemble de sources choisies.

Des détails sur les options avancées de *Google* ont été donnés au *Chapitre III – VII Quelques fonctions avancées essentielles de Google*

Donnons un exemple avec l'équation :

réforme "fonction publique" site:lagazettedescommunes.com

Cette équation renverra les articles évoquant l'affaire *la réforme de la fonction pblique*, parus dans *La gazette des communes.*

D'autres possibilités que nous ne citons pas existent. Pour les découvrir, il ne faut pas hésiter à faire différents tests sur la page de recherche avancée de *Google,* noter la syntaxe utilisée et créer ses rubriques personnalisées dans *Google Actualités.*

Quelques pistes: La commande *intitle:réforme* permettrait par exemple de rechercher des pages ayant le mot-clé *réforme* dans leur titre seulement. Existe-t-il une commande pour rechercher un mot clé uniquement dans le texte d'une page ? Est-il possible de rechercher un mot-clé dans le titre et un autre dans le texte ? Que se passe-t-il lorsque l'on introduit l'expression *OR* (en majuscule) entre deux termes d'une recherche ?
Enfin, que signifie cette requête :

intitle:réforme intext:("fonction publique" OR collectivités) site:gouv.fr OR site:lagazettedescommunes.com

Voir la page de recherche avancée…

Ajouter une rubrique locale

Très pratique pour effectuer une veille d'actualité locale – ou nationale – *Google Actualités* propose de cibler son suivi sur un État, une commune ou une agglomération particulière. Pour ce faire, après avoir cliqué sur *Ajouter une rubrique locale* saisir simplement le nom de la ville – ou son code postal – ou de l'État concerné.

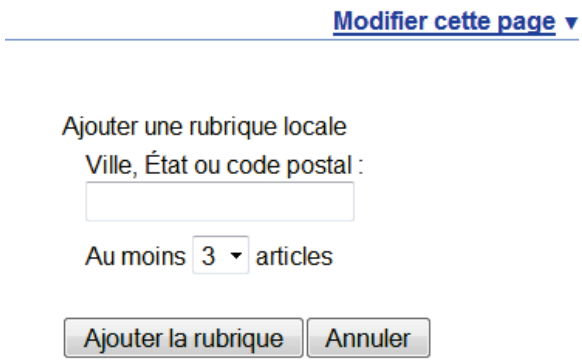

Image 29 : ***Copie d'écran – Ajouter une rubrique locale***

4. TED Europa pour les marchés publics européens

Le site *TED Europa* offre un très bon outil de suivi des marchés publics européens. Il constitue la version numérique et dynamique du supplément au Journal officiel de l'Union européenne, chargé de publier les annonces de marchés publics.

http://ted.europa.eu puis sélectionner la langue française (ou une autre).

Créer un compte

Comme pour beaucoup de services, il est nécessaire de disposer d'un compte utilisateur pour pouvoir créer et gérer ses alertes. Pour cela cliquer sur le lien *Inscription* sur le volet gauche de la page d'accueil ou se rendre directement à l'adresse suivante.

Remplir ensuite le formulaire suivant :

Image 42 : ***Copie d'écran – Formulaire d'inscription à Ted***

Création d'une alerte

Il faut ensuite sélectionner un des deux modes de recherche disponibles en haut à droite de l'écran :

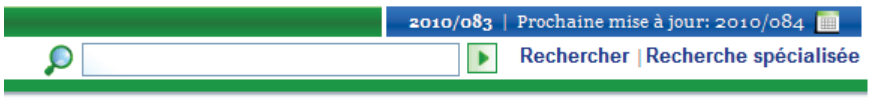

Image 43 : ***Copie d'écran – Les modes de recherche disponibles sur TED***

Une fois des résultats satisfaisants obtenus, survoler le bouton *Enregistrer la recherche* en haut de la page de résultats puis sur *Enregistrer la recherche dans les profils de recherche.*

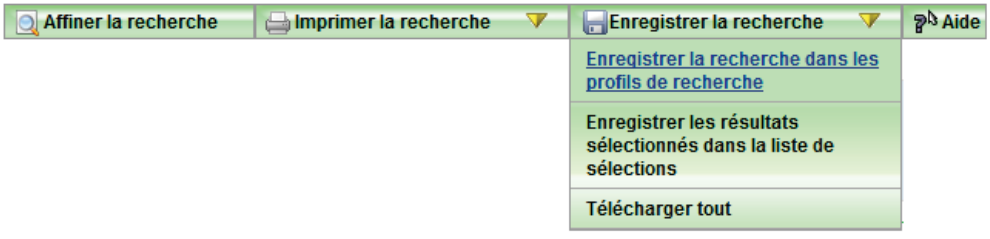
Affiner la recherche
Imprimer la recherche
Enregistrer la recherche
Aide
Enregistrer la recherche dans les profils de recherche
Enregistrer les résultats sélectionnés dans la liste de sélections
Télécharger tout

Image 44 : ***Copie d'écran – Enregistrer une recherche sur TED***

Numérotation d'un article au sein d'un code

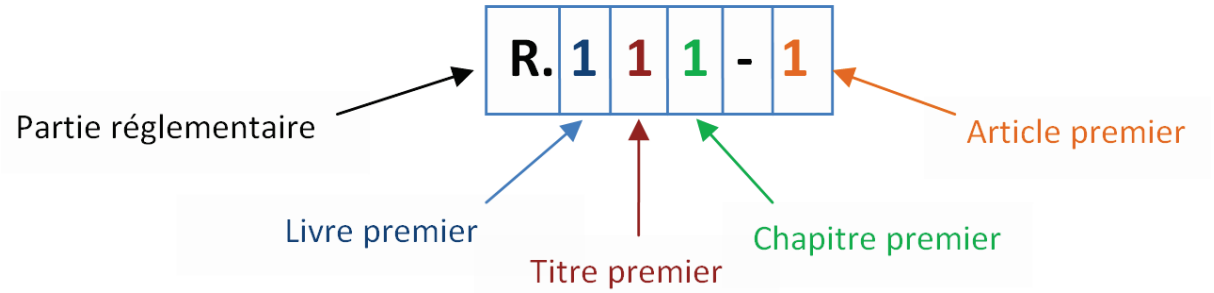

Schéma 23 : ***La numérotation d'un article au sein d'un code***

- **Qualités des codes modernes**

Cette présentation est beaucoup plus rationnelle. Elle permet immédiatement, à la simple lecture du numéro d'un article, de savoir à quelle partie du code il appartient, et de quelle source juridique il émane (la loi ou le règlement).

3. Le nouvel élan codificateur en France.

Historique

Depuis la deuxième guerre mondiale, deux instances de codification se sont succédées en France. Cela montre que depuis lors, la codification est une préoccupation continue des pouvoirs publics. La première instance a été créée en 1948[60]. La deuxième Commission supérieure de codification est rattachée directement au premier ministre qui la préside officiellement[61]. Mais la présidence effective est assurée par son vice-président. Guy Braibant en a longtemps été le président[62]. Depuis novembre 2009, c'est M. Daniel Labetoulle, président de section au Conseil d'État.

Caractéristiques de l'actuelle codification

- **Une codification à droit constant**

Ceci signifie qu'on ne modifie jamais le droit dans une opération de codification. On va simplement reprendre l'ensemble des textes qui existent dans un domaine et on va les remettre en forme, les réorganiser, les présenter selon un plan rationnel. Un classement documentaire en quelque sorte…

On ne modifie jamais le droit dans une opération de codification

[60] Décret n°48-800 du 10 mai 1948 *instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires*

[61] Décret n° 89-647 du 12 septembre 1989 *relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission supérieure de codification* abrogeant les dispositions de 1948 à 89.

[62] Guy Braibant fut longtemps un des grands spécialistes de la codification. Il est aussi l'auteur d'un rapport officiel sur les *Données personnelles et société de l'information : rapport au Premier ministre sur la transposition en droit français de la directive numéro 95-46* – janvier 1998.

2. Recherche dans un code

Pour une recherche dans un code, cliquer sur le lien *les codes en vigueur* dans le bloc *Droit français.* Une page de recherche est alors générée.

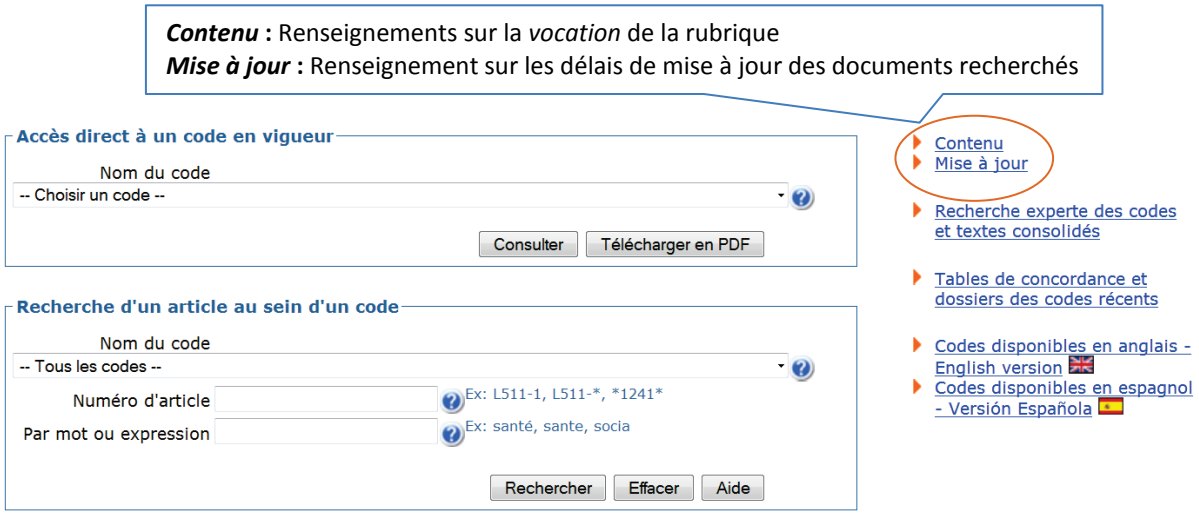
Contenu : Renseignements sur la *vocation* de la rubrique
Mise à jour : Renseignement sur les délais de mise à jour des documents recherchés
Accès direct à un code en vigueur
Nom du code
-- Choisir un code --
Consulter
Télécharger en PDF
Recherche d'un article au sein d'un code
Nom du code
-- Tous les codes --
Numéro d'article
Ex: L511-1, L511-*, *1241*
Par mot ou expression
Ex: santé, sante, socia
Rechercher
Effacer
Aide
Contenu
Mise à jour
Recherche experte des codes et textes consolidés
Tables de concordance et dossiers des codes récents
Codes disponibles en anglais - English version
Codes disponibles en espagnol - Versión Española

Image 95 : ***Copie d'écran – Formulaire de recherche au sein d'un code***

www.legifrance.gouv.fr/initRechCodeArticle.do

Cette page se décompose en deux parties :

- **Accès direct à un code en vigueur :** pour consulter directement le code choisi dans la liste du menu déroulant *Choisir un code.* Noter la possibilité de télécharger directement le code au format *PDF.*

- **Recherche d'un article au sein d'un code :** pour effectuer une recherche par mot(s)-clé(s) ou numéro d'article au sein d'un code particulier.

On remarque sur la droite la présence de plusieurs liens dont voici les principaux :

- **Mise à jour :** Indications sur quel code est à jour et quel codes ne l'est pas, à consulter avant une recherche traitant d'un sujet d'actualité.

- **Recherche experte :** Génère une page de recherche avancée comportant plus d'options, comme par exemple la nature du document cherché, son numéro, sa date de signature… Elle permet aussi l'utilisation de opérateurs booléens ET, OU, SAUF (équivalent de NON) et des opérateurs de proximité. Particulièrement adaptée à une recherche pointue.

Voici le dossier législatif obtenu :

Saisir ici son adresse courriel puis valider pour être alerté à chaque mise à jour du dossier législatif.

Ce lien permet de s'abonner au flux RSS du dossier législatif et de recevoir ainsi toutes les nouvelles notifications directement dans son lecteur de flux.

Frise chronologique des étapes de la discussion, cliquer sur l'une d'entre elles pour y accéder.

Accès aux différents documents créés tout au long de la procédure.

Permet d'ajouter le dossier législatif à ses documents favoris dans l'espace *Mon Sénat*

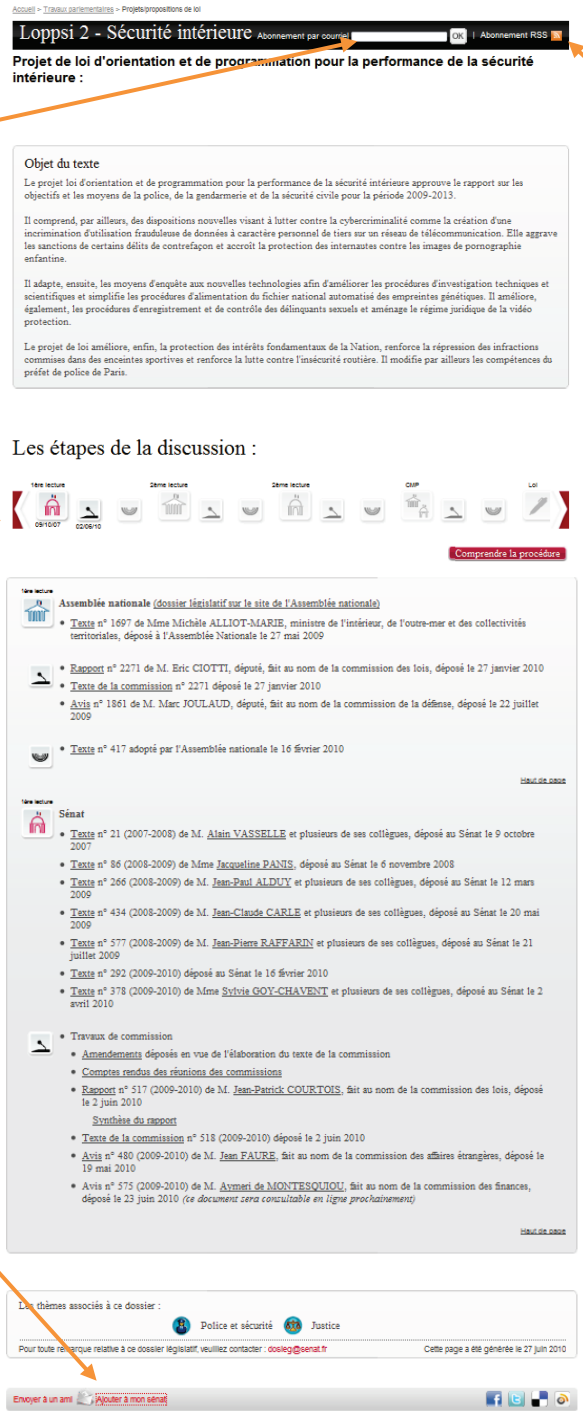
Loppsi 2 - Sécurité intérieure
Abonnement par courriel
OK
Abonnement RSS
Projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure :
Objet du texte
Le projet loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure approuve le rapport sur les objectifs et les moyens de la police, de la gendarmerie et de la sécurité civile pour la période 2009-2013.
Il comprend, par ailleurs, des dispositions nouvelles visant à lutter contre la cybercriminalité comme la création d'une incrimination d'utilisation frauduleuse de données à caractère personnel de tiers sur un réseau de télécommunication. Elle aggrave les sanctions de certains délits de contrefaçon et accroît la protection des internautes contre les images de pornographie enfantine.
Il adapte, ensuite, les moyens d'enquête aux nouvelles technologies afin d'améliorer les procédures d'investigation techniques et scientifiques et simplifie les procédures d'alimentation du fichier national automatisé des empreintes génétiques. Il améliore, également, les procédures d'enregistrement et de contrôle des délinquants sexuels et aménage le régime juridique de la vidéo protection.
Le projet de loi améliore, enfin, la protection des intérêts fondamentaux de la Nation, renforce la répression des infractions commises dans des enceintes sportives et renforce la lutte contre l'insécurité routière. Il modifie par ailleurs les compétences du préfet de police de Paris.
Les étapes de la discussion :
Comprendre la procédure
Assemblée nationale (dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale)
Texte n° 1697 de Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, déposé à l'Assemblée Nationale le 27 mai 2009
Rapport n° 2271 de M. Eric CIOTTI, député, fait au nom de la commission des lois, déposé le 27 janvier 2010
Texte de la commission n° 2271 déposé le 27 janvier 2010
Avis n° 1861 de M. Marc JOULAUD, député, fait au nom de la commission de la défense, déposé le 22 juillet 2009
Texte n° 417 adopté par l'Assemblée nationale le 16 février 2010
Haut de page
Sénat
Texte n° 21 (2007-2008) de M. Alain VASSELLE et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 9 octobre 2007
Texte n° 86 (2008-2009) de Mme Jacqueline PANIS, déposé au Sénat le 6 novembre 2008
Texte n° 266 (2008-2009) de M. Jean-Paul ALDUY et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 12 mars 2009
Texte n° 434 (2008-2009) de M. Jean-Claude CARLE et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 20 mai 2009
Texte n° 577 (2008-2009) de M. Jean-Pierre RAFFARIN et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 21 juillet 2009
Texte n° 292 (2009-2010) déposé au Sénat le 16 février 2010
Texte n° 378 (2009-2010) de Mme Sylvie GOY-CHAVENT et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 2 avril 2010
Travaux de commission
Amendements déposés en vue de l'élaboration du texte de la commission
Comptes rendus des réunions des commissions
Rapport n° 517 (2009-2010) de M. Jean-Patrick COURTOIS, fait au nom de la commission des lois, déposé le 2 juin 2010
Synthèse du rapport
Texte de la commission n° 518 (2009-2010) déposé le 2 juin 2010
Avis n° 480 (2009-2010) de M. Jean FAURE, fait au nom de la commission des affaires étrangères, déposé le 19 mai 2010
Avis n° 575 (2009-2010) de M. Aymeri de MONTESQUIOU, fait au nom de la commission des finances, déposé le 23 juin 2010 (ce document sera consultable en ligne prochainement)
Haut de page
Les thèmes associés à ce dossier :
Police et sécurité
Justice
Pour toute remarque relative à ce dossier législatif, veuillez contacter : dosleg@senat.fr
Cette page a été générée le 27 juin 2010
Envoyer à un ami
Ajouter à mon sénat

Image 121 : ***Copie d'écran – Présentation d'un dossier législatif***

Plusieurs types de suivis sont disponibles :

Le suivi des recherches

Comparable à celui offert par le site du Sénat, il permet d'être informé des nouveaux résultats répondant à une recherche multicritère.

Suivi des recherches
Liste de vos suivis de recherche
Voici la liste de vos suivis de recherche. Un suivi de recherche possède une durée de validité de 6 mois. Après 6 mois, vous recevrez un message vous permettant de réactiver le suivi de recherche par simple clic.
Vous n'avez aucun suivi de recherche rattaché à votre compte.
Créer un nouveau suivi de recherche
Vous avez la possibilité de créer jusqu'à 5 suivis de recherche.
Mots clés de la recherche :
Auteur :
Thématique :
Durée d'abonnement :
6 mois
Périodicité de notification :
Quotidien
Hebdomadaire
Types de documents :
Tous
Projets de lo
Textes adoptés
Comptes rendus intégraux des débats en séance
Propositions de loi ou de résolution
Rapports législatifs, Rapports d'information, Rapports sur la mise en application de la lo
Comptes rendus des réunions des commissions, Comptes rendus des réunions des délégations et offices
Questions
********** Ministère interrogé **********
Amendements
Notification par courriel :
Oui
Non
Tester votre nouveau suiv
Valider l'abonnement

Image 133 : ***Copie d'écran – Formulaire de création d'un suivi de recherche***

Une fois un suivi de recherche enregistré, il est possible de le consulter ou de le supprimer directement depuis cette page sous le titre *Liste de vos suivis de recherche.*

1. Recherche de la directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique

Sur la page d'accueil du site http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm, cliquer sur *Recherche simple* à gauche de l'écran, puis sélectionner la recherche par *Mots.*

Dans notre cas, saisir l'expression *Commerce électronique* dans le champ *Chercher.*

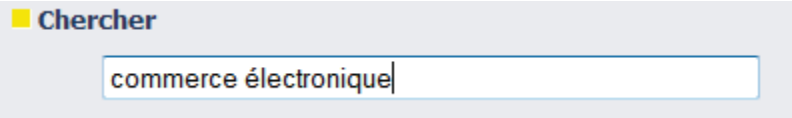

Image 142 : *Copie d'écran – Champ Chercher du formulaire de recherche*

Les résultats sont un peu nombreux, choisir l'option *Affiner* en tête de page.

Choisir l'option *Catégories d'actes*

Choisir enfin *Directives* sous le descripteur *Droits dérivés*

On aboutit ainsi à la directive recherchée.

Il y avait aussi un chemin plus court en choisissant *Législation* directement après avoir cliqué sur *Recherche simple.*

2. La veille législative

Le site de l'Observatoire Législatif du Parlement européen propose tout un espace consacré à la veille documentaire. En créant un compte sur le site il sera possible pour l'utilisateur de s'abonner au suivi des documents qu'il souhaite suivre et de recevoir ainsi des notifications par courriel à chaque nouveauté.

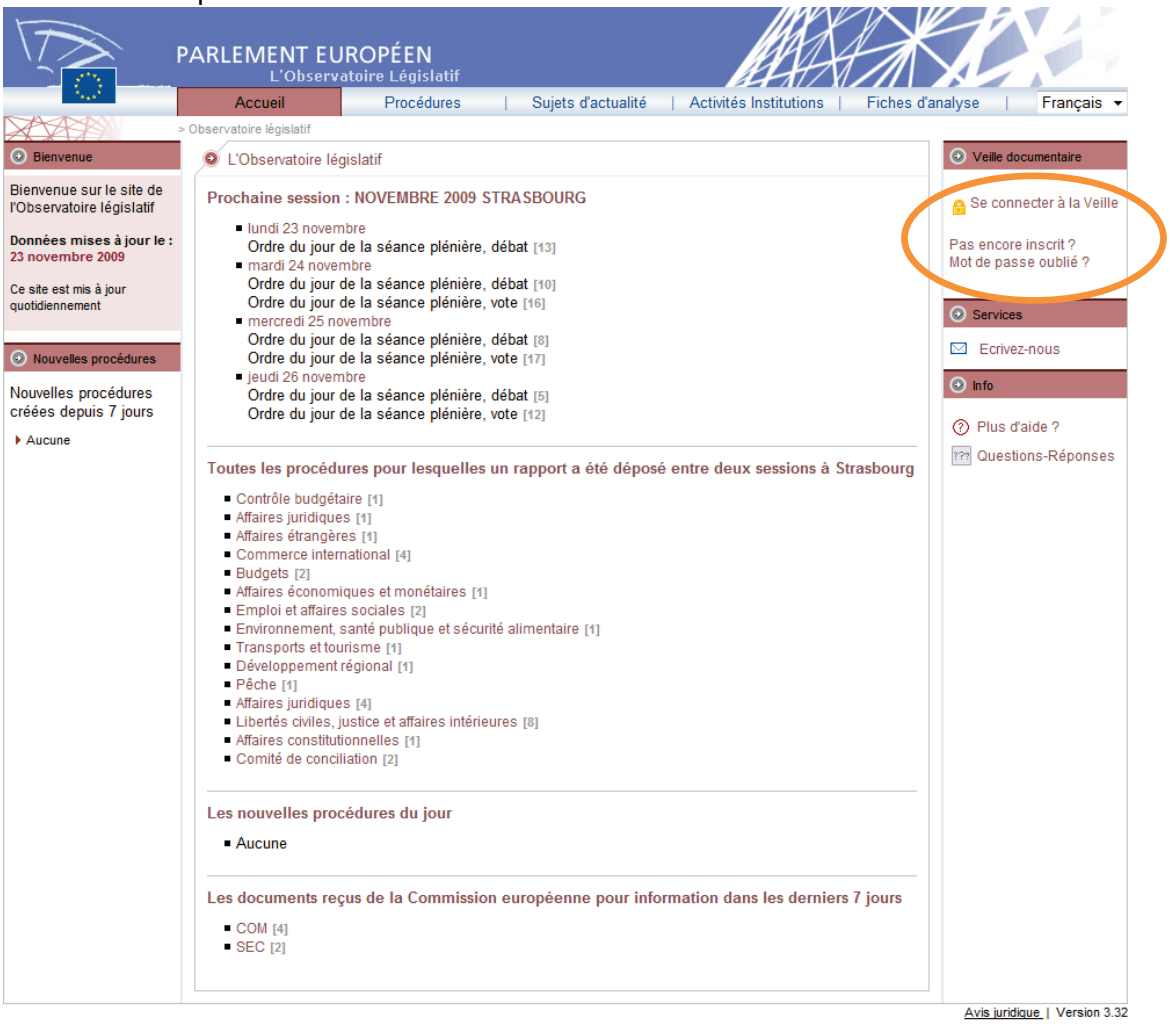
PARLEMENT EUROPÉEN
L'Observatoire Législatif
Accueil
Procédures
Sujets d'actualité
Activités Institutions
Fiches d'analyse
Français
> Observatoire législatif
Bienvenue
Bienvenue sur le site de l'Observatoire législatif
Données mises à jour le : 23 novembre 2009
Ce site est mis à jour quotidiennement
Nouvelles procédures
Nouvelles procédures créées depuis 7 jours
Aucune
L'Observatoire législatif
Prochaine session : NOVEMBRE 2009 STRASBOURG
lundi 23 novembre
Ordre du jour de la séance plénière, débat [13]
mardi 24 novembre
Ordre du jour de la séance plénière, débat [10]
Ordre du jour de la séance plénière, vote [16]
mercredi 25 novembre
Ordre du jour de la séance plénière, débat [8]
Ordre du jour de la séance plénière, vote [17]
jeudi 26 novembre
Ordre du jour de la séance plénière, débat [5]
Ordre du jour de la séance plénière, vote [12]
Toutes les procédures pour lesquelles un rapport a été déposé entre deux sessions à Strasbourg
Contrôle budgétaire [1]
Affaires juridiques [1]
Affaires étrangères [1]
Commerce international [4]
Budgets [2]
Affaires économiques et monétaires [1]
Emploi et affaires sociales [2]
Environnement, santé publique et sécurité alimentaire [1]
Transports et tourisme [1]
Développement régional [1]
Pêche [1]
Affaires juridiques [4]
Libertés civiles, justice et affaires intérieures [8]
Affaires constitutionnelles [1]
Comité de conciliation [2]
Les nouvelles procédures du jour
Aucune
Les documents reçus de la Commission européenne pour information dans les derniers 7 jours
COM [4]
SEC [2]
Veille documentaire
Se connecter à la Veille
Pas encore inscrit ?
Mot de passe oublié ?
Services
Ecrivez-nous
Info
Plus d'aide ?
Questions-Réponses
Avis juridique | Version 3.32

Image 153 : ***Copie d'écran – Page d'accueil du site de l'ŒIL***

www.europarl.europa.eu/oeil/index.jsp?language=fr

Abonnement

Pour créer son espace de veille personnalisé, cliquer sur le lien *pas encore inscrit* en haut à droite de la page d'accueil. Un formulaire d'inscription est alors généré.